

AGENDA

La Lanterne (05 55 64 59 79)

Pour les menus et animations, rendez-vous sur le site Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/La-Lanterne-23->

La Lanterne ré-ouvrira ses portes le 1er février

Nature et patrimoine :

<https://www.nature-patrimoine-montsdambazac.fr/>

30/01/2022 à 14h00 balade à Laurière

27/02 à 14h00 balade à Bersac

27/3 à 14h00 balade à Saint-Goussaud

24/4 balade à Sauviat-sur-Vige dans la forêt d'Espagne

(sous réserves des prochaines directives sanitaires Covid-19 et des conditions météorologiques. Renseignez-vous sur le site avant de partir)

Les Moussus du Thaurion : activités uniquement sur inscriptions (06 41 08 99 81)

Adhésion 2022 : 5 € par famille/an

Activités sportives avec l'UFOLEP pour les enfants

Eveil musical à la bibliothèque de Châtelus-le-Marcheix

Atelier Couture pour les adultes

Cours de français pour les anglophones

Absolute Beginners

Beginners

Intermediate

Sortie à l'opéra de Limoges

lesmoussus@hotmail.fr

Cheveux de glace : Ces étonnantes concrétions se forment en présence d'un champignon nommé Exidiopsis effusa



ETAT CIVIL

Toutes nos condoléances à la famille et à l'entourage de M. Jean-Marie RICHARD de Séjoux, décédé le 30 décembre 2021

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie :

lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h

Contact : 05 55 64 31 40

mairie.saintgoussaud@wanadoo.fr

Numéros utiles :

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

Médecin de garde : 05 55 41 82 02

Pharmacie de garde : 32 37 (accessible 24/24)

Préfecture (N°unique des services de l'Etat) :

05 55 51 59 00

Déchetterie (Evolis 23) : 05 55 89 86 00

ou 05 55 89 86 06 (info déchets)

le.gonsaldien@orange.fr ou Le Gonsaldien, Mairie - 23430 Saint-Goussaud

Le Gonsaldien

Bulletin d'information de la commune de Saint-Goussaud

Janvier
2022

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs



Cette année encore nous n'avons pas pu organiser les traditionnels vœux du maire, nous le regrettons tous. Ce moment convivial permet de se voir et de se parler de vive voix.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer comme nous avons pu le faire au cours de l'année dernière. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie.

Depuis deux ans, nous subissons les effets de cette crise sanitaire sans précédent. Espérons que 2022 en verra la fin et que nous pourrions reprendre une vie normale.

Le 30 décembre, nous avons appris le décès de Jean Marie Richard de Séjoux. Rappelons qu'il a été maire de Saint Goussaud de 1995 à 2008. Nous lui devons, entre autres réalisations, l'agrandissement du restaurant communal et la réfection intérieure et extérieure de l'église du bourg. Il repose dans le cimetière de la commune.

Les travaux de rénovation énergétique des gîtes communaux sont prévus en mars de cette année. Les huisseries seront changées et les radiateurs remplacés, ils sont en place depuis la construction des gîtes en 1993. Cet investissement est destiné à réduire notre consommation d'énergie, nos gîtes sont loués de plus en plus souvent en période hivernale et certains étés le chauffage est indispensable.

Cette année ils ont été loués tout l'été, nos locataires apprécient tout particulièrement le site et la possibilité de randonnées sur nos chemins. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux, associations et particuliers, qui participent à leur entretien tout au long de l'année.

L'ensemble du conseil se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022, année que nous espérons meilleure que celle qui vient de se terminer, une année en excellente santé, faite de plaisirs de la vie et de la réussite de tous vos projets.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Equipe rédactionnelle :

Sophie SIMON, Coralie BALES, Marie BECHET, Jean-Luc BECK, Patrick DOURDY, Micheline PLAIS-GUETANT, Jean-Jacques SIMON

Dans ce numéro :

Informations diverses :

- Inscription sur la liste électorale
- Dématérialisation des demandes d'urbanisme
- SPANC
- ...

Tribune libre : Jean-Marie RICHARD

Le gonsaldien et ses associations :

- Les moussus du Thaurion : bilan de l'année 2021
- Nature et Patrimoine des Monts d'Ambazac : bilan de l'année 2021

Petit patrimoine à Bossabut

Un Gonsaldien à la une : Alain Deschamps de La Feyte

INFORMATIONS DIVERSES ET VARIÉES

1. Inscription sur la liste électorale

L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 4 mars et [vous pouvez vous inscrire en ligne](#) jusqu'au 2 mars. Ce service en ligne vous est proposé dans une version simplifiée qui vous permet également de connaître votre numéro national d'électeur nécessaire pour établir une procuration ainsi que vos procurations en cours.

2. Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Les travaux d'extension et le changement de destination des bâtiments existants peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez choisir de déposer votre permis de construire et plus largement votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir...) par voie électronique pour la réalisation de vos travaux (construction ou extension, ravalement, clôture, abri de jardin, fenêtres, panneaux solaires...). Vous gardez aussi la possibilité de déposer votre dossier en version papier à la mairie si vous le souhaitez.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417?xtor=EPR-100>

3. Service Public d'Assainissement Non Collectif : SPANC

Jusqu'au 31/12/2021, le Syndicat de l'Ardour exerçait à Saint-Goussaud les missions de contrôle des assainissements existants à l'occasion des ventes mais aussi de contrôles périodiques ainsi que des assainissements neufs (conception et réalisation). Afin d'harmoniser cette compétence sur l'ensemble des 16 communes de la Com-Com, le conseil communautaire a décidé que cette compétence serait exercée à partir de 2022 par la société Impact Conseils (de Châtelus-le-Marcheix).

4. Incendie dans le Bourg : Vendredi 21 janvier, un incendie a détruit une maison dans le Bourg.

5. Saint-Goussaud fait partie de la communauté de communes « Bénévent Grand-Bourg » qui vient d'être renommée « **Monts et Rivières Ouest Creuse** ». Vous accéderez ci-joint au site de la ComCom. <https://benevent-legrandbourg.fr/fr/>

6. Opération « vieux pneus » : EVOLIS organisera courant février une opération gratuite de collecte de vieux pneus pour les particuliers. Elle se déroulera à Guéret, courant février. Nous attendons de plus amples informations.

UN GONSALDIEN A LA UNE : ALAIN DESCHAMPS DE LA FEYTE

Bonjour M. DESCHAMPS, merci de nous avoir accordé quelques minutes pour nous parler de votre parcours, de votre vie, de vos passions.

Bonjour et merci aussi ! Je suis né à La Feyte en novembre 1947. Mes parents étaient agriculteurs et nous étions 4 enfants. J'ai passé mon enfance chez mes grands-parents à la Feyte et ai été à l'école à Redondessagne. Vers mes 10 ans j'ai rejoint mes parents aux Prades, commune de Châtelus-le-Marcheix et j'ai été scolarisé à Saint-Pierre-Chérignat. Ensuite, je suis entré en apprentissage chez Marcel DEMORAS en carrosserie-tôlerie-peinture et j'y suis resté pendant 3 ans. J'ai ensuite fait un apprentissage de 18 mois en mécanique à Châtelus-le-Marcheix au garage CHENERAILLES où j'ai appris à réparer les tracteurs, moissonneuses-batteuses, ... C'était bien utile également sur la ferme de mes parents où je donnais un coup de main. En 1968, j'ai effectué mon service militaire en Allemagne au pied de la Forêt Noire, à Baden-Baden pendant une durée de 16 mois.

A ce sujet, vous avez un souvenir particulier ?

C'était l'année des événements de mai 68 et à la fin du mois j'ai servi un café à Charles de Gaulle en personne, qui avait atterri en hélicoptère, à deux heures du matin!!!

A l'issue de votre service militaire, vers quoi vous êtes-vous orienté ?

J'ai été engagé au garage LAROUDIE à Le Mas des Landes (Isle) en carrosserie industrielle. En même temps, j'avais postulé à la CTL (Compagnie des Trolleys-Bus de Limoges) sans trop y croire. La CTL m'a répondu favorablement et j'ai donc quitté le garage LAROUDIE précipitamment... Je suis resté 7 ans à la CTL (5 ans en atelier mécanique et 2 ans en tant que chauffeur). En 1976, je suis rentré à la D.D.E de la Haute-Vienne en tant que chauffeur de chantier et ensuite à l'atelier de réparation et j'y suis resté jusqu'en 2007, année de ma retraite.

En parallèle, vous avez été conseiller municipal pendant de longues années...

Je suis rentré au Conseil en 1977 sous le mandat de Monsieur COUTY et je suis resté conseiller sans interruption jusqu'en 2020. Je me suis occupé de l'entretien des routes, des machines et de l'achat du matériel et outillage, à des prix très compétitifs ! Depuis 1970, je suis également membre de l'association des Amis de Saint-Goussaud notamment avec Jean-Claude BARRAUD. Nous avons aussi créé en 1982 une association dont les plus anciens se souviennent qui s'appelait les Pompons !!!

Et maintenant, comment occupez-vous vos journées ?

Je m'adonne à ma passion pour le jardinage, à mes arbres, à mon élevage de lapins et de volailles. J'ai plusieurs serres et j'aime faire mes plants moi-même. Je produis également du jus de pommes, du vinaigre de cidre, ... Mes deux enfants, mes petits-enfants et amis profitent de toutes ces productions !

Merci d'avoir répondu à ces quelques questions.

Merci à l'équipe du Gonsaldien. Nous tenons, mon épouse Régine et moi, aussi à remercier la mairie pour la distribution du colis de Noël 2021 et les musiciens qui nous ont joué quelques airs bien sympathiques !

A renouveler !



Petit patrimoine à Bossabut

Le petit patrimoine est maintenant devenu un centre d'intérêt alors qu'il n'était qu'assez peu considéré auparavant, simplement parce que jugé inutile. Combien de lavoirs, de fontaines, de loges de berger ou de murs de pierres ont été détruits par manque d'entretien ou parce qu'ils devenaient gênants pour utiliser de gros tracteurs ? Heureusement, le petit patrimoine est de nos jours reconnu en tant que témoignage d'un passé qui nous intéresse, celui de ceux qui ont habité notre commune avant nous, il n'y a pourtant pas si longtemps.

Récemment , Monsieur Raymond Gros, natif de Bossabut nous a montré dans un de ses prés à proximité du hameau, un système ingénieux d'irrigation datant sans doute du XIX ème siècle. Le dispositif est constitué d'une construction en pierres de l'apparence d'une loge de berger mais s'enfonçant horizontalement d'environ 3m dans le flanc d'un talus. Cette construction captait une source (actuellement soit tarie, soit s'écoulant ailleurs) et une conduite enterrée en pierre de presque 100m permettait à l'eau de passer sous le talus et d'alimenter une pêcherie actuellement en ruine qui elle même servait de réservoir pour irriguer plusieurs prés situés en contre bas.

Jusqu'au tout début des années 60 existait un droit d'eau qui était suffisamment important pour avoir été anciennement mentionné dans les actes notariés de propriété. Ce droit régissait la durée durant laquelle un pré devait être arrosé. Le système d'irrigation était pourvu de petits barrages amovibles, (pelletées de terre ou pierres) qui permettaient d'aiguiller l'eau là où il le fallait, quand il le fallait. Voici un bel exemple d'utilisation collective d'un bien commun: l'eau. Le dispositif d'irrigation, captages, rigoles, conduites, pêcheries étaient réalisés et entretenus par les habitants du hameau.

Pour comprendre cette pratique qui n'est plus utilisée, il faut se souvenir qu'à l'époque les terres impraticables ou pauvres étaient des prés naturels qu'il fallait arroser pour augmenter la qualité de l'herbe et du foin. Les terres plus riches ou plus facile à exploiter étaient réservées à la cultures des céréales ou à l'horticulture. Le bétail dans les prés restait sous la surveillance souvent d'un enfant ou d'une personne âgée. Ce n'est que vers le début des années 60 que de "bonnes terres" ont été utilisées pour créer des prairies cultivées et que la mise en place de clôtures a permis au bétail de paître sans surveillance et sans retour à l'étable le soir. C'est ainsi que les loges de berger ont aussi perdu leur utilité.

Laisser disparaître le petit patrimoine, c'est un peu se condamner à devenir amnésique et faire que nos enfants et les enfants de nos enfants ne connaissent jamais le mode de vie de ceux qui ont façonné le paysage dans lequel nous vivons aujourd'hui.



Tribune libre : Jean-Marie Richard

Jean Marie Richard, maire de 1995 à 2008, était né en Champagne, là où jaillit le pétillant breuvage. On est arrivés en Creuse, et il avait été charmé par cet endroit sauvage et mystérieux, riche d'un vieux passé.

Ses fonctions de maire ? Il pensait qu'être élu, c'était être au service des habitants et de la commune qu'il fallait faire vivre et avancer. Il se déplaçait souvent dans les villages, rencontrer ceux qui le souhaitaient et avait souhaité être le maire de tout le monde en respectant les idées des autres.

Attentif aussi à présenter, ne serait-ce qu'en mairie, les nouveaux venus à d'autres, présents à ce moment là.

Il avait eu à cœur de remercier les bénévoles qui travaillaient dans les associations, et pensait que la commune aurait été moins active sans le dynamisme d'un certain nombre de particuliers. Il avait notamment souligné la solidarité superbement manifestée lors des deux tempêtes de 1999/2000.

Homme de fort caractère, il aimait aussi beaucoup plaisanter. Mais c'était encore un bosseur acharné, une cervelle bourrée d'idées. L'inventaire qui suit est non exhaustif et peut en témoigner.

Au cours de ces treize ans, il y avait eu, entre autres,

- la mise en place de panneaux d'information dans les villages et la création d'un bulletin d'information individuel,
- la rénovation (déjà) de la salle des fêtes, de la bibliothèque, des locaux de la mairie,
- la réfection et la rénovation des gîtes et des logements communaux, l'achat de matériels, notamment tables et chaises (auparavant les anciens, souvent âgés, s'asseyaient sur des bancs), des grilles d'exposition...
- l'informatisation de la mairie (cadastre, gestion...) devenue nécessaire,
- le recensement, la restauration et la valorisation du petit patrimoine rural (puits, croix, loges de bergers, autrefois dans les landes et les prairies),
- la création d'un nouveau musée avec du vieux matériel récupéré.

Deux grands projets achevés :

- l'agrandissement, l'équipement et le réaménagement du restaurant communal.
- la restauration de l'église (toiture, intérieur et extérieur).

Aline Richard



Les Moussus du Thaurion : bilan de l'année 2021

Petit casse-tête : comment renforcer les liens sociaux, lutter contre l'isolement et favoriser notre mieux vivre ensemble dans un monde de confinement, de distanciation sociale et de gestes barrières ? L'association **Les Moussus du Thaurion** et les habitants des communes du RPI ont trouvé quelques solutions...



Pêche à la carpe



Cours de français, débutants



Sport 3 à 6 ans



Les randonnées du mercredi



Éveil musical



Stage équitation



Fête d'Halloween

Les activités sport, éveil musical, atelier couture et cours de français se poursuivront en 2022 avec un programme d'événements sociaux et culturels, ateliers et sorties. Pour recevoir le détail de nos activités tout au long de l'année, contactez-nous par mail lesmoussus@hotmail.fr. Le renouvellement de l'adhésion annuelle se fait à partir du 1er janvier au prix de 5€ par foyer.

2022 sera marquée par le **25ème anniversaire de l'association**. Depuis un quart de siècle, les Moussus mettent en place un programme d'animations, d'activités et de sorties pour les adultes, les enfants et les familles. En plus de notre programme habituel d'activités tout au long de l'année à venir, nous attendons vos idées pour fêter ensemble ce grand événement.

N'hésitez pas à nous contacter avec toutes vos idées petites ou grandes (!) par téléphone au **06 41 08 99 81** ou par mail lesmoussus@hotmail.fr. Notre accueil est ouvert du lundi au mercredi de 9h à 17h, en dehors de ce temps, laissez-nous un message et nous vous recontacterons dès que possible.

Toute l'équipe des Moussus vous remercie pour votre participation

Chrissy, Isabelle, Jeanne, Sandrine et Sarah

Nature et Patrimoine dans les monts d'Ambazac : bilan de l'année 2021

Depuis cet été l'association poursuit sereinement ses activités avec le soutien de ses 85 adhérents que nous remercions vivement pour leur intérêt envers notre patrimoine local et surtout grâce à notre quinzaine de bénévoles actifs sans qui tout cela ne serait possible.

D'ailleurs, la **Commission Chemins** forte de nouveaux membres continue l'entretien des sentiers balisés par secteur et nouveauté : elle développe leur inscription sur l'application « [CIRKWI](#) » qui permet de suivre en temps réel avec un Smartphone le parcours sélectionné avec en plus diverses explications pertinentes. D'autre part deux nouvelles loges de berger ont été trouvées sur notre commune. Si vous connaissez des éléments du petit patrimoine encore ignorés, n'hésitez pas à le faire savoir à l'équipe du Gonsaldien.

Cette année c'est à St Léger que s'est déroulée **l'Assemblée Générale**, le samedi 4 septembre dernier, pour un moment convivial d'échanges avec un diaporama sur nos activités. Nous avons eu l'honneur de recevoir Marie-France Houdart, ethnologue et écrivain qui a présenté son exposition-conférence passionnante sur le thème de « La Sorcellerie et le culte des fontaines en Limousin ».

En juillet, a eu lieu **le rallye annuel** au site du Lac du Pont à l'Âge : les participants munis d'un road-book ont eu pour défi de retrouver photos et indices qui ont jalonné leur parcours. Puis, un pique-nique et des jeux d'antan ont permis à tous de s'amuser pour bien terminer la journée. Rendez-vous l'année prochaine sur un prochain lieu surprise !

Le samedi 09 octobre la **Sortie Adhérents** à Crozant a été très appréciée avec la balade au bord de la Sédelle sur le sentier des Impressionnistes et au rocher de la Fileuse face aux ruines du château. Le déjeuner au restaurant a été suivi d'une belle balade en bateau sur la Creuse. La journée s'est terminée par la visite de l'espace Monet-Rollinat à Fresselines.

La traditionnelle **sortie mycologique** animée par la Société Mycologique du Limousin a eu lieu dans les bois du Pont à l'Âge avec exposition et identification des différentes espèces à la maison des jeunes de Laurière.

Un **atelier peinture d'art** se tient dans le hall de la gare de Bersac. Une jolie fresque est en cours d'achèvement. Les cours ont lieu 1 ou 2 fois par semaine.

Les **balades mensuelles** accompagnées (gratuites) ont toujours lieu tous les derniers dimanches du mois dans un esprit de partage et de découverte.

L'association a participé au **marché de Noël** qui s'est déroulé le 5 décembre à Saint-Goussaud. Une chasse au trésor a été organisée pour les enfants. Une dizaine d'enfants ont pu discuter avec M. Noël dans le jardin du restaurant de la Lanterne.

Si vous avez envie d'en savoir plus ou de nous rejoindre, toutes les informations sont à retrouver sur le site internet :

www.nature-patrimoine-montsdambazac.fr

mail : contact@nature-patrimoine-montsdambazac.fr

